



Séparation voiture Credit automobile

Par **Iorraine31**, le **12/03/2013 à 13:22**

Bonjour, cela fait 1an que mon ex copain et moi sommes séparé. nous avons contracté un crédit pour une voiture et nos deux nom son dessus (les papiers ont toujours étaient a mon nom).rnA notre séparation j'ai garder le véhicule, que j'ai toujours à l'heure actuelle, n'ayant plus de travail je ne pouvais garder le crédit sur mon compte bancaire du coup c'est mon ex qui à la prélèvement sur son compte tout les mois et moi je lui fait un virement permanent tout les mois, ce qui fait qu'il ni a que moi qui paie.rnMon ex refuse de me rendre mes affaire personnelle que j'ai laisser la bas à mon ancien logement, des affaires que mon payer mes parents, (pour 1300€) je lui envoi des messages mais il fait la sourde oreille, sachant que je n'ai plus aucune facture qui prouve que ces affaires sont a moi, comment faire?rnDu coup aujourd'hui je me demande si étant marqué lui aussi en tant qu'emprunteur il se doit de payer la moitié de ce crédit.rnQue faire? merci de votre réponse